

COMPTABILITE GENERALE

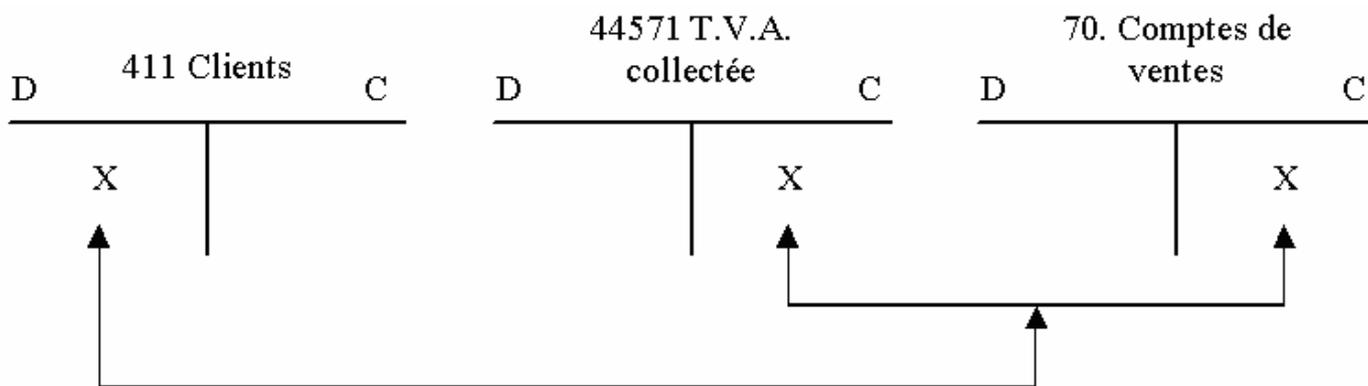
ETAPE 9 : LES VENTES

RÈGLES COMPTABLES

1. Le Plan Comptable Général classe les ventes en fonction de leur nature.

- **Produits fabriqués** 701. Ventes de produits finis
- **Prestations de services** 706. Prestations de services
- **Marchandises** 707. Ventes de marchandises
- **Activités annexes** 708. Produits des activités annexes

2. Les factures de ventes sont comptabilisées par le fournisseur le jour de leur création.



La créance est enregistrée en débit pour le montant T.T.C	La T.V.A. est collectée, elle doit être créditée.	Les ventes sont des produits et, comme tout produit, sont créditées pour le montant H.T.
---	---	--

3. Le règlement est enregistré par le fournisseur le jour de son entrée en trésorerie.



La créance du client s'éteint.	Le paiement du client augmente les avoirs.
Le compte est crédité.	Un compte de trésorerie est alors débité.

EXERCICE

Les Etablissements LOTI adressent diverses factures à leurs clients.

Ets LOTI	
	Doit M. BOUZAT
Facture n° 195 Le, 19/01	
Voilage blanc 120x180	840,00
Doublure rouge satinée	421,00
	<hr/>
	1261,00
T.V.A. 19,6 %	247,16
	<hr/>
NET A PAYER	1508,16
DUPLICATA	
Règlement Chèque CA ce jour	

Ets LOTI	
	Doit Sté MOLINIER
Facture n° 194 Le, 19/01	
50 Coupons toile métis	12 460,00
100 bobines fils coton	2 700,00
	<hr/>
	15 160,00
T.V.A. 19,6 %	2 971,36
	<hr/>
NET A PAYER	18 131,36
DUPLICATA	
Règlement fin de mois	

Ets LOTI	
	Doit Sté NOALS
Facture n° 197 Le, 20/01	
Toile à matelas	4 528,00
Toile de jute 42m à 125 le m	5 250,00
	<hr/>
	9 778,00
T.V.A. 19,6 %	1 916,49
	<hr/>
NET A PAYER	11 694,49
DUPLICATA	
Règlement fin de mois	

Ets LOTI	
	Doit Sté FEDO
Facture n° 191 Le, 15/01	
Tissus lame argent en 140 10 coupons à 304,70	3 047,00
	<hr/>
T.V.A. 19,6 %	597,21
	<hr/>
NET A PAYER	3 644,21
DUPLICATA	
Règlement par chèque ce jour	

Ets LOTI	
	Doit Sté LEGAL
Facture n°192 Le, 15/01	
2 Tringles à rideaux en bois longueur 150	344,10
	<hr/>
T.V.A. 19,6 %	67,44
	<hr/>
NET A PAYER	411,54
DUPLICATA	
Règlement par chèque Crédit Lyonnais ce jour	

Ets LOTI	
	Doit Sté CALVIGNAC
Facture n° 196 Le, 20/01	
50 coupons de soie	7 560,00
Toile à matelas	2 264,00
	<hr/>
	9 824,00
T.V.A. 19,6 %	1 925,50
	<hr/>
NET A PAYER	11 749,50
DUPLICATA	
Règlement fin de mois	

Ets LOTI	
	Doit Sté FIOLET
Facture n° 193 Le, 19/01	
Toile de jute 10m à 125 le m	1 250,00
	<hr/>
T.V.A. 19,6 %	245,00
	<hr/>
NET A PAYER	1 495,00
DUPLICATA	
Règlement sous huitaine	

EXTRAIT DU PLAN COMPTABLE DE L'ENTREPRISE
411 007 Client FEDO
411 010 Client NOALS
411 100 Client MOLINIER
411 105 Client FIOLET
411 200 Client BOUZAT

Enregistrez ces pièces comptables dans le journal des Établissements LOTI ou bien sur ticket comptable ou sur bordereau de saisie.

PS : Attention à l'ordre des factures et des règlements.

BORDEREAU DE SAISIE					
			MOIS DE		
DATE	N° PIECE	N° CPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
15/01	191	411007	Ventes de marchandises au client FEDO	3 644.21	
		707			3 047.00
		44571			597.21
15/01	-	512	Règlement du client FEDO	3 644.21	
		411007			3 644.21
15/01	192	411500	Ventes de marchandises au client LEGAL	411.54	
		707			344.10
		44571			67.44
15/01	-	512	Règlement du client LEGAL	411.54	
		411500			411.54
19/01	193	411105	Ventes de marchandises au client FIOLET	1 495.00	
		707			1 250.00
		44571			245.00
19/01	194	411100	Ventes de marchandises au client MOLINIER	18 131.36	
		707			15 160.00
		44571			2 971.36
19/01	195	411200	Ventes de marchandises au client BOUZAT	1 508.16	
		707			1 261.00
		44571			247.16
19/01	-	512	Règlement du client BOUZAT	1 508.16	
		411200			1 508.16
20/01	196	411250	Ventes de marchandises au client CALVIGNAC	11 749.50	
		707			9 824.00
		44571			1 925.50
20/01	197	411010	Ventes de marchandises au client NOALS	11 694.49	
		707			9 778.00
		44571			1 916.49